



CHS-CT du 31 mars 2022 (séance plénière)

Compte-rendu des représentants CGT

Les représentants CGT au CHSCT Finances du Val d'Oise sont : Véronique Bouby (Ermont), Sabrina Haouadeg (Cergy Préfecture), Séverine Koperski (Cergy CFIP), Christophe Flaux (Cergy Le Montaigne).

Cette réunion CHSCT était une séance plénière. Il existe deux types de réunion du CHSCT : les *groupes de travail* et les *réunions plénières*. Les décisions sont prises en réunion plénières durant lesquelles les représentants du personnel se prononcent par un vote, tandis que les groupes de travail ont vocation à faire le suivi et la préparation des décisions prises en réunions plénières (aucune décision n'est prise en groupe de travail, mais cela n'empêche pas les représentants CGT de faire remonter les problèmes à la direction et de veiller au suivi des besoins des services).

Ordre du jour de ce CHSCT :

1. Note d'orientation ministérielle CHSCT 2022
2. Premier bilan des blocs fonctionnels dans les SGC
3. Point sur les prestations de ménage à la DDFIP 95
4. Situation RH Covid du CID et de la DDFIP
5. Plans de prévention du CID
6. Bilan des accidents du travail 2021 au CID et à la DDFIP
7. Point sur la maintenance des défibrillateurs de la DDFIP
8. Température dans les espaces de travail du SIE Val d'Oise Ouest du CFIP de Cergy
9. Rapports de visites ISST au CFIP de St Leu et au SGC d'Argenteuil
10. Budget 2022 : propositions d'actions
11. Examen des Rasset 95 (cahier hygiène et sécurité informatisé)
12. Fiches de signalement
13. Questions diverses

➤ Le registre Hygiène et Sécurité des agents de la DDFIP du Val d'Oise est une application qui s'appelle Rasset95*. Elle est disponible à l'adresse suivante :

<http://dfp950.intranet.dgfp/resset95/index.php>

➤ Les fiches de signalement agression** sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://dfp950.intranet.dgfp/spip.php?rubrique321>

*Rasset95 est le Registre Sécurité Santé au Travail. C'est une application locale disponible à partir d'Ulysse95, qui permet à chaque agent présent dans l'un des services de la DDFIP 95 de consigner des observations concernant le site où il se connecte. Les observations consignées sont nominatives et sont suivies de 2 niveaux de réponses : 1) réponse du gestionnaire du site concerné 2) réponse de l'assistant de prévention de la direction. Enfin, toutes les observations et les réponses qui y ont été apportées sont examinées périodiquement par le CHSCT . A cette occasion, les représentants du personnel CGT ne

manquent pas de vérifier que les réponses apportées correspondent bien aux attentes légitimes concernant la santé et la sécurité des agents.

**Fiches de signalement agression : une fiche peut être complétée par l'agent agressé, qu'il s'agisse d'une agression verbale, téléphonique ou physique. L'original doit être transmis directement au Secrétariat du CHSCT 95 – Immeuble « Le Montaigne » 95036 Cergy-Pontoise Cedex. La fiche agression doit être rapidement suivie d'une action de la direction et est ensuite examinée en CHSCT. Une copie doit aussi être transmise au chef de service qui la complète et l'envoie aux services RH.

1. Note d'orientation ministérielle CHSCT 2022

La note d'orientation 2022 ressemble aux précédentes.

Les représentants du personnel CGT ont appuyé sur le fait qu'il fallait que l'encadrement soit mieux formé au management du télétravail, car l'expérience a montré que les exigences étaient différentes du travail au bureau.

2. Premier bilan des blocs fonctionnels dans les SGC

SGC = Service de Gestion Comptable (= les anciennes trésors « Municipales » ou « SPL »)
Les blocs fonctionnels dans les SGC ont été mis en place au 1^{er} janvier 2021.

Comme pour le bilan des blocs fonctionnels dans les SIP et SIE présenté par la DDFiP 95 au CHSCT de décembre 2021, le message de la direction est : « on a bien fait car c'est mieux qu'avant ».

Mieux qu'avant, au CHSCT, ça devrait vouloir dire : « mieux en termes de conditions de travail », puisque c'est le but de cette instance (Comité d'Hygiène Sécurité Conditions de Travail).

Eh bien pour la DDFiP du Va d'Oise, ce n'est pas du tout sa préoccupation car les données sur lesquelles elle appuie son bilan sont uniquement des données chiffrées de missions : taux de recouvrement, délais de paiements, taux d'exécution du programme de vérification des régies, taux de reddition des comptes. Tous ces beaux tableaux montrent un mieux par rapport à avant les blocs fonctionnels, donc pour la direction, tout va bien, circulez !

Comme pour les SIP et SIE, les représentants du personnel ont à l'unisson fait entendre à la directrice : « les résultats chiffrés sont peut-être meilleurs, mais à quel prix ?! »

Les tableaux sur lesquels se base la direction dans les documents préparatoires à ce CHSCT ne comportent aucune donnée sur les conditions réelles de travail : les horaires, les cadences, l'expression des agents, les arrêts de travail, les difficultés à prendre ses congés... C'est dire tout le mépris de cette direction !

Dans la réalité, lorsque les militants de la CGT passent dans les SGC, les collègues nous disent souvent qu'ils ont plus de masse de travail qu'avant la mise en place des blocs fonctionnels, en particulier dans les blocs Paye, Marché, Recouvrement forcé, Régies. Quant aux blocs Qualité des flux et Recettes/dépenses et Compta, c'est la monotonie et le désintérêt du travail monotâche, qui sont dénoncés. D'ailleurs, nombreux sont les SGC qui « tiennent » grâce au renfort des collègues EDR. La situation a été aggravée par la Cyber attaque de l'an dernier. La direction nous répond que nos affirmations de manque de personnel sont fausses car elle n'a supprimé aucun poste en mettant en place les blocs fonctionnels, le TAGERFIP le prouve. Mais ce qu'elle ne dit pas, c'est qu'elle avait supprimé beaucoup d'emplois avant ! Le TAGERFIP ne mentionne que les emplois qui n'ont pas été supprimés, il se réduit d'année en année ! Ajouté à cela les collègues qui craquent et s'absentent pour raison de santé sans être remplacés !

La direction a été sourde à nos arguments. Pire, elle a affirmé que les effectifs des SGC étaient supérieurs aux besoins selon l'analyse de SPIB (= le service Stratégie Pilotage Budget de la

DGFIP) et que les SGC avaient été exonérés de l'effort de suppressions d'emplois depuis 2 ans, ce qui ne pourra pas durer éternellement !

En conclusion : la mise en place de ces blocs a généré du travail supplémentaire, et c'est grâce aux agents si les missions ont progressé. On constate pourtant que les personnels ne sont pas remerciés. Au contraire, des suppressions d'emplois sont encore à venir. Et puis, tout le monde a en tête que cette standardisation du travail entraînera peut-être des externalisations de missions, voir même des privatisations.

Disons STOP collectivement à cette pression vers la productivité alors que des embauches sont nécessaires et possibles !

3. Point sur les prestations de ménage à la DDFIP 95

La direction suit le problème, notamment par des contrôles de qualité dans les services. Les problèmes sont nombreux, souvent dus à un manque de formation du personnel de ménage.

Les représentants du personnel CGT ont fait remonter à la direction un problème sur une partie du nettoyage des bureaux au CfiP d'Ermont (notamment balayage humide des sols). A suivre...

4. Situation RH Covid du CID et de la DDFIP 95

Malgré l'allègement des consignes sanitaires (effet élections !), l'évolution de la pandémie reste très préoccupante, notamment par une explosion du nombre de cas contacts (due sans doute à la suppression de l'obligation du port du masque). De plus, ces cas contacts tombent souvent malades dans les jours suivants. Le nombre de cas de mars est plus fort que janvier !

Le CHSCT va financer l'achat de 127 capteurs CO2, qui sont des petits boîtiers qui sonnent lorsqu'il est temps d'aérer pour renouveler l'air et éviter la contamination par le virus suspendu dans l'air ambiant d'une pièce. Ils seront installés courant avril sur tous les sites sauf la cité administrative (qui ne dispose pas de fenêtres !) Ils seront placés dans les lieux de rassemblement des agents (salles de réunion et salles de convivialité).

Les masques, gel, et autres produits de nettoyage sont maintenus à disposition des collègues et les stocks sont alimentés notamment par le budget du CHSCT. Le nettoyage supplémentaire des points de contacts est maintenu jusqu'à fin avril (la direction commence à dire que ça coûte cher et que ce n'est pas très efficace : 1 000 € par mois pour le CID 95, 6 000 € par mois pour la DDFIP 95).

Prenez soin de vous.

5. Plans de prévention du CID

Ces plans de prévention concernent des travaux internes au Centre Informatique Douanier d'Osny. Les représentants CGT sont attentifs au respect de la prévention des nuisances et des dangers car les conditions de travail des collègues douaniers en dépendent (il faut notamment qu'une prestation de ménage soit assurée pour éviter la poussière dans les zones alentours des chantiers).

6. Bilan des accidents du travail 2021 au CID et à la DDFIP

En 2021, il y a eu une baisse des accidents du travail, probablement à cause du Covid.

Escabeau sécurisé au SGC de Cergy, retrait d'une barre à ventouses pour portes au CfIP de Cergy, les représentants CGT ont vérifié que la direction avait fait remédier aux causes des accidents recensés. C'est le cas, nous dit-on.

Merci de contacter la CGT à cgt.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr si vous avez connaissance d'un accident du travail ou d'un danger dans les locaux dont les causes n'ont pas été identifiées et supprimées.

7. Point sur la maintenance des défibrillateurs de la DDFIP 95

Les représentants du personnel CGT demandent des comptes régulièrement à la direction sur l'entretien de ces défibrillateurs car ces appareils peuvent sauver une vie en cas de malaise cardiaque. Ils sont présents sur la plupart des grands sites de la DDFIP 95 (CfIP de Cergy, Saint Leu, Ermont, Garges, Argenteuil) + les trésoreries de Montmorency, l'Isle-Adam, Argenteuil SGC, Sarcelles, Cergy Montaigne. Ils font l'objet d'un contrat de maintenance qui est suivi (par exemple pour changement des piles et des électrodes).

Le CHSCT financera en 2022 l'acquisition d'un nouveau défibrillateur pour le site de Magny en Vexin (SGC).

8. Température dans les espaces de travail du SIE Val d'Oise Ouest du CFIP de Cergy

Les représentants du personnel CGT sont intervenus plusieurs fois sur ce sujet. Voyant l'inertie de la direction, qui traîne à résoudre ce problème, nous avons demandé que ce point soit inscrit à l'ordre du jour pour faire l'objet d'un examen attentif plutôt que d'une évocation en question diverse en fin de séance.

Cela a eu pour effet que la direction ordonne un nouveau relevé des températures dans les bureaux concernés en février dernier. Il en ressort que les températures, relevées les 25 et 28 février 2022, s'élèvent dans les bureaux entre 19° et 24° (température extérieure ces jours-là : 7° et 6°). À noter : plus les bureaux sont rapprochés de la zone centrale « puits de lumières », plus la température baisse vers les 19° (19° à 20,7°).

Les représentants du personnel CGT ont insisté sur le fait que, si les températures relevées semblent plus ou moins correctes, elles ne peuvent qu'être inférieures quand il gèle. De plus, c'est comme la météo : il y a la température mesurée et la température ressentie. Et les collègues ressentent le froid et les courants d'air en hivers, la direction doit résoudre le problème. D'autant plus que l'utilisation de convecteurs électriques énergivores ne résout rien.

Selon le document préparatoire à ce CHSCT, un rapport de la société Véritas avait émis des préconisations dont trois d'entre elles n'ont pas été mises en œuvre par la direction :

- 1) le désembouage du réseau de chauffage
- 2) la séparation de la zone centrale destinée à l'archivage de la zone périphérique
- 3) l'isolation de la toiture du bâtiment B (les puits de lumière).

En effet, seules avaient été mises en œuvre les préconisations « simples » de ce rapport : augmentation de la température de l'eau de départ du chauffage, augmentation de la température des réduits du week-end et rééquilibrage du réseau d'eau chaude du bâtiment B. Cela est donc insuffisant.

Nous avons donc demandé que les trois préconisations qui n'ont pas été mises en œuvre le soient le plus tôt possible. La direction nous a répondu que maintenant que le diagnostic est fait, il faut budgéter les solutions techniques. Elle affirme que le réseau de chauffage n'est pas emboué (préconisation 1). L'isolation par cloisonnement de la zone centrale (préconisation 2) et l'isolation de la toiture (préconisation 3) dépendront des budgets disponibles, et que cela ne sera donc pas pour tout de suite.

Pour la CGT, la direction sait trouver des budgets pour ses restructurations, elle doit donc savoir en trouver aussi pour les conditions de travail, et avant l'hiver prochain, s'il-vous-plâit ! A suivre...

9. Rapports de visites de l'ISST CFIP de St Leu et SGC d'Argenteuil

ISST = Inspecteur Santé Sécurité au Travail (indépendant de la DDFIP 95 car dépend du Secrétariat Général).

Saint-Leu-la-forêt :

Une vérification de la norme « coupe-feu » des portes des archives doit être programmée.

Les BAES défaillants vont être changés. Il en faut un tous les 15 mètres minimum (page 5)

Une porte à ventouses doit être changée (page 5)

Les autres points signalés par l'Inspecteur ont été levés par l'intervention des équipes de la DDFIP 95.

Argenteuil CFIP :

Une rénovation du sol dans le local cuisine doit être envisagée. La direction a utilisé l'un de ses réponses favorites : « en fonction des moyens budgétaires ». Pour la CGT, l'entretien des locaux est une chose que la direction doit aux agents. A suivre...

Sur l'ensemble du site, une rénovation des peintures murales est nécessaire. Même réponse de la direction. A suivre !

Les autres points signalés par l'Inspecteur ont été levés par la DDFIP 95.

10. Budget 2022 : propositions d'actions

Toutes les propositions ont été adoptées à l'unanimité.

Le budget 2022 du CHSCT s'élève à 170 109 €. Il en reste 128 919 € disponibles après financement de ces premières propositions (des capteurs de CO2, des aménagements de postes sur demande médicale, des stages de secourisme, de guide-fil, de risques incendies, de risques routiers, de gestes et postures, des habilitations électriques, un défibrillateur pour la trésorerie de Magny).

11. Examen des Rasset 95 (cahier hygiène et sécurité informatisé)

CfIP Ermont : fuites d'air aux fenêtres (Rasset du 12/02/2021)

Suite à l'insistance des représentants CGT, la direction a fini par faire jouer a garantie auprès de l'entreprise qui a posé les fenêtres pour résoudre les problèmes constatés : joints, réglages, caisson.

La direction nous a répondu que cette entreprise est à nouveau intervenue pour remédier à tout ça et que le chantier a été réceptionné le 15 mars 2022. Clôture.

CfIP Ermont : problèmes récurrents de connexion informatique (Rasset du 13/02/2021)

Suite à ce signalement, une étude a été diligentée et a conclu que le routeur situé au Plessis-Bouchard serait la cause du problème. La DISI a demandé un upgrade du site au prestataire de SFR. Malgré un délai déjà très long, cela devrait prendre encore plusieurs semaines, on ne sait pas pourquoi, mais c'est la DG qui gère les relations avec l'opérateur SFR. A suivre...

Merci de contacter la CGT à cgt.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr les problèmes que vous constatez sur place dans votre service.

12. Questions diverses

Toiture du CfP de Cergy

Des représentants du personnel ont demandé ce qu'il en était des plaques de la toiture du bâtiment A qui s'étaient envolées lors d'un coup de vent récent, provoquant des infiltrations.

La direction a répondu que l'entreprise missionnée a été défaillante lors de son intervention prévue le 31 décembre 2021. Mais les collègues de BIL l'ont relancée, et elle doit intervenir le 31 mars 2022.

Merci de contacter la CGT à cgt.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr si ces travaux posent des problèmes sur place.

Parking du CfP de Garges

Des travaux devraient prochainement commencer pour résoudre le problème des remontées d'eau (dus à l'écrasement d'une conduite d'évacuation). La direction a signé un devis qui comprend la réparation de la conduite et la refaçon de l'enrobé qui sera nécessaire car une tranchée doit être creusée entre l'entrée et la bonde d'évacuation.

Merci de contacter la CGT à cgt.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr si ces travaux posent des problèmes sur place.